

# PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE n°3 9 juin 2016

**Présents :**

**Municipalités et SRPI :** Mmes HOMMET (présidente du SRPI), LESEURE (vice-présidente du SRPI pour Dun le Poëlier), RAIMBOURG (vice-présidente du SRPI pour Anjouin), RIOLLET (maire de Saint Christophe en Bazelle), VAN HASSELAAR (déléguée SRPI pour Saint Christophe en Bazelle), BOULOGNE (représentant la commune de Saint Christophe en Bazelle), JOURDANT (représentant la commune de Dun le Poëlier)

**DDEN :** Mme BRISSEMORET

**Délégués des parents d'élèves:** Mmes CESBRON - BARDET - MAUDUIT - TEXIER - M CAMAIL

**Enseignants du RPI :** Mmes COUTABLE, GAUTIER, JOULIN, MARCHET, SERTON – CHINCHON et M GARÇON

**Absents et excusés :** M. TEYSSANDIER (IEN), Mme ROGER (maire d'Orville), MM. FAUCHER (maire de Dun le Poëlier) et KOCKENPO (maire d'Anjouin), M. HERHEL (délégué SRPI pour Anjouin), Mmes MUELLE et LAURENT (déléguées des parents d'élèves)

**Absents non excusés :** MM. les maires de Bagneux et Parpeçay, Mme RODRIGUES (déléguée des parents d'élèves)

Le conseil d'école commence par un tour de table.

Ensuite, M GARÇON demande si des modifications sont à apporter au procès verbal du 2<sup>ème</sup> conseil d'école du 10 mars dernier. Validation du PV.

## 1 – Effectifs, organisation pédagogique et rentrée scolaire 2016 – 2017

		Les effectifs (au 9 juin 2016)	
<b>Dun le Poëlier</b>	TPS	<b>3</b>	<b>25 élèves (TPS – PS – MS) + 16 élèves (GS)  soit  41 élèves</b>
	PS	<b>13</b>	
	MS	<b>9</b>	
	GS	<b>16</b>	
<b>Saint Christophe en Bazelle</b>	CP	<b>11</b>	<b>17 élèves (CP – CE1) + 20 élèves (CE1 – CE2)  soit  37 élèves</b>
	CE1	<b>6 + 4 = 10</b>	
	CE2	<b>16</b>	
<b>Anjouin</b>	CM1	<b>7</b>	<b>7 élèves (CM1) + 11 élèves (CM2)  soit  18 élèves</b>
	CM2	<b>11</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>96</b>	

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2016 - 2017 :

Communes	Enfants nés en 2013 et pas encore scolarisés	Enfants nés en 2014	Enfants nés en 2015
ANJOUIN	1 (Julie LECOMTE)	5 (Léonie MAUDUIT – Evan DURIER GERARD – Cloé DEDION – Lola GROJO – Camille MENUT)	
BAGNEUX	1 (Simon DELFOSSE)		
SEMBLEÇAY		1 (Mathéo LECLERC)	
SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	3 (Emilie SOARDI – Lenzo BUFFET – Arthur BALMONT – CHARLTON)	3 (Timéo BLASCO – Téodor TUTELEA – Louis MARSAULT)	Maël CEDIE
DUN LE POËLIER	1 (Hugo JOURDANT)	2 (Eléanore GAUDECHOUX – Inès DOUCET)	
ORVILLE		3 (Thiméo RICONO - Maël JACQUET – Christopher MATHIEU – Zya LAROCHE – CARTON)	1 (Maxime DODY)

Les enfants dont le nom est surligné sont soit les frères et/ou sœurs d'enfants déjà scolarisés sur le RPI soit des enfants dont les familles les scolariseront sur le RPI.

Les enfants dont le nom est surligné sont inscrits en mairie de Saint Christophe en Bazelle.

La fermeture d'une classe sur le RPI a été actée. Pour la rentrée prochaine, il y aura donc 4 classes sur le RPI :

Ecole de Dun le Poëlier : 1 classe accueillant les enfants en Toute Petite Section (à la rentrée de janvier 2017) – Petite Section – Moyenne Section et Grande Section (pour 2 enfants qui nécessitent une adaptation pédagogique très importante)

Ecole de Saint Christophe en Bazelle : 2 classes accueillant les enfants en Grande Section – Cours Préparatoire – Cours Élémentaire 1<sup>ère</sup> année et Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année

Ecole d'Anjouin : 1 classe accueillant les enfants en Cours Moyen 1<sup>ère</sup> année et Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année

Pour le moment, les effectifs seraient les suivants :

DUN LE POELIER	SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	ANJOUIN
<b>TPS</b> : 6 enfants inscrits + 4 enfants de familles du RPI	<b>GS</b> : 9 enfants dont un maintien	<b>CM1</b> : 16 enfants
<b>PS</b> : 3 enfants déjà scolarisés en TPS cette année + 2 enfants inscrits + 1 enfant de familles du RPI + 2 enfants éventuels	<b>CP</b> : 14 enfants	<b>CM2</b> : 7 enfants
<b>MS</b> : 13 enfants déjà scolarisés en PS cette année + 1 non encore scolarisé	<b>CE1</b> : 11 enfants	

<b>GS</b> : 2 enfants	<b>CE2</b> : 10 enfants	
<b>23</b> (sans les TPS)	<b>44</b>	<b>23</b>

Les effectifs varieront certainement pendant les vacances d'été (comme tous les ans) mais devraient s'établir autour de 90 élèves sans compter les TPS.

A la rentrée, changement de niveaux pour les enseignantes de l'école de Saint Christophe en Bazelle : Melle MARCHET prendra les élèves de GS et CP et Mme JOULIN les élèves de CE1 et CE2.

Un moment d'accueil aura lieu demain à l'école de Dun le Poëlier pour les futurs élèves de Petite Section (et de Toute Petite Section – au 1<sup>er</sup> janvier 2017)

Un accueil des futurs élèves de CP et GS aura également lieu à Saint Christophe avant la fin de l'année scolaire.

## **2 – Les APS et APC**

### **Les APS (Activités Péri Scolaires)**

Ces temps de 15h00 à 16h30 les lundi et jeudi sont gérés par le SRPI et les communes.

La parole est donnée à Mme HOMMET qui tire un bilan très positif avec la réalisation de 3 spectacles pour clôturer cette année. Des modifications auront lieu pour l'an prochain avec des changements au niveau des personnels qui sont très impliqués dans l'organisation des APS. Un petit bémol est à noter par rapport au manque d'investissement des familles dans la fourniture de petits matériels.

### **Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

M GARÇON informe les personnes présentes de l'organisation des APC : 24 lundis de 15h00 à 16h30 répartis sur l'année scolaire.

Pour l'école de Dun le Poëlier, 7 élèves sont pris en charge depuis le retour des vacances de Pâques dans les domaines de la phonologie et de la maîtrise des lettres de l'alphabet.

Pour l'école de Saint Christophe en Bazelle, quelques élèves ont été aidés :

des CE1 et un CE2 en grammaire (nature des mots) et des CE1 en mathématiques (soustractions posées et problèmes) pour la première partie depuis les vacances de Pâques,

des CP (aide dans le domaine des mathématiques) et des CE1 et CE2 par rapport à la confusion de sons et à la lecture fluide de textes inconnus pour la seconde partie depuis les vacances de Pâques.

Pour l'école d'Anjouin, les créneaux d'APC ont été employés auprès des CM2 pour :

les évaluations académiques dans le cadre de la validation du niveau A1 en anglais

les tests afin d'établir les PPRE passerelle (avant le passage au collège) pour certains élèves en difficulté.

## **3 – Le projet d'école**

Le projet d'école qui va être mis en place à la rentrée prochaine (et durera jusqu'à l'année scolaire 2018 – 2019) se basera sur 2 axes prioritaires :

**la culture au service des apprentissages** : axe décliné en 3 objectifs :

permettre aux élèves de se construire une culture scientifique

permettre aux élèves de se construire une culture humaniste

ouvrir les élèves à la pluralité des cultures dans le monde en utilisant les outils numériques

**devenir un citoyen** : axe décliné en 3 objectifs :

développer une conscience citoyenne, sociale et écologique

comprendre les raisons de l'obéissance aux règles

faire prendre conscience aux élèves des enjeux de l'utilisation des outils informatiques

Ce projet a été validé comme conforme par M TEYSSANDIER, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Issoudun. Il doit être adopté par le conseil d'école de ce soir pour être transmis à l'IA-DASEN qui doit le valider à nouveau. Le projet d'école est validé à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

#### **4 – Travaux, demandes précédentes et sécurité**

##### **Demandes du conseil d'école n°2 du 10 mars 2016 et nouvelles requêtes**

##### **Ecole de Dun le Poëlier**

##### **Avait été demandé :**

la peinture des classes et des couloirs de l'école : la suite du chantier dépend des chauves souris.

les fuites dans le préau : le morceau de zinc manquant au niveau du faîtage a, semble-t-il, été remplacé.

le nettoyage des grilles, murs d'enceinte de l'école, du toit et des vitres du préau – pas d'information

un système pour fermer le bac à sable (à côté de la cuve à fioul) afin que les animaux ne puissent plus y faire leurs besoins : ce point suscite quelques débats quant au système de sécurité par rapport à un éventuel risque d'incendie (faut-il supprimer le bac, peut-on le supprimer ?)

l'installation d'un buzzer supplémentaire (alarme) dans l'accueil de l'école : au mois de juillet

##### **A été fait :**

un accès internet filaire dans la classe de M GARÇON pour remplacer le système wifi ainsi que le remplacement du téléphone sans fil qui fonctionne très bien dorénavant. M GARÇON remercie le SRPI pour ces changements importants dans le quotidien de l'école. Néanmoins, des soucis au niveau des lignes téléphoniques de l'école sont à noter (coupure inopinée de la ligne liée à la box et impossibilité d'être appelé de l'extérieur pendant quelques jours).

##### **Autres points :**

M GARÇON demande si les membres du SRPI ont pu discuter du point concernant le séchage des mains (utilisation de feuilles de papier ou séchage électrique par rapport au budget induit (proposition de M HERHEL lors d'un conseil d'école précédent)). Pour le moment, ce point est laissé de côté par le SRPI.

M GARÇON a vu M FAUCHER par rapport au goudronnage de la cour de récréation : le goudronnage ne devrait être que partiel pour laisser une partie avec des cailloux au niveau de la structure de jeu.

##### **Ecole de Saint Christophe en Bazelle**

##### **A été fait :**

le changement du vidéoprojecteur du TBI

### **Avait été demandé et dossier toujours en cours :**

la vérification de la ligne téléphonique de la classe de Mme MARCHET car, dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté, il faut un téléphone qui fonctionne. Le SRPI a investi dans un pack avec 3 téléphones qui seront installés prochainement (travaux en cours) mais le problème viendrait de la prise téléphonique.

### **L'école souhaiterait :**

la réparation du store du bureau, cassé à cause du vent

le règlement de la situation avec les chiens des voisins de l'école (danger pour les élèves et nuisances sonores). Un courrier devrait être adressé aux voisins par Melle MARCHET et une intervention de Mme RIOLLET est prévue.

le changement de l'ampoule de la lumière extérieure

### **Ecole d'Anjouin**

### **A été fait :**

la mise en place d'un téléphone avec deux combinés (garderie / activités et la classe).

la préparation d'une zone dédiée au jardinage

M Camail a tenté de résoudre les problèmes de connexion entre la live-vox et l'ordinateur du TBI : le débit reste trop faible pour être utilisé dans la classe. Une connexion filaire serait souhaitable (voir travaux)

Mme GAUTIER souhaite remercier M FAUCHER pour son intervention par rapport à une intrusion d'abeilles par une fenêtre de l'école qui ne fermait plus.

### **Avait été demandé et dossier toujours en cours :**

Par rapport aux différentes demandes (système autre que la cloche de l'école pour le signal d'alerte incendie, accès internet filaire pour éviter le système wifi...), les travaux auxquels ces changements sont liés devraient commencer au début des grandes vacances et durer au moins 3 mois avec un déménagement de la classe de Mme GAUTIER dans la seconde salle de classe de l'école.

En ce qui concerne le remplacement du vidéo projecteur du TBI, Mme HOMMET a prévu cet investissement parmi tous ceux liés à l'agrandissement de l'école de Saint Christophe en Bazelle.

### **L'école souhaiterait :**

Lors de leur intervention, les pompiers ont signalé qu'un chapeau d'une des deux cheminées au-dessus de la cantine risquait de tomber.

Suite aux pluies diluviennes, deux fuites ont été détectées (préau et hall).

### **VIGIPIRATE et PPMS**

#### **Les exercices de sécurité**

Lors d'une réunion de directeurs d'école le 23 mai dernier, plusieurs points ont été abordés concernant le plan Vigipirate et la mise en place des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) dans les écoles. Monsieur GARÇON énumère quelques points :

L'état d'urgence et le plan Vigipirate sont prolongés. Le code d'alerte du plan Vigipirate a été simplifié en 2014. Il n'existe désormais plus que deux niveaux : un niveau de vigilance renforcé et un niveau d'alerte attentat pour faire face à une menace imminente.

Un guide « vigilance attentats : les bons réflexes » a été adressé aux directeurs. Ce guide complète, par des consignes précises, la fiche « attentat ou intrusion extérieure » mise à disposition des équipes dans le guide d'accompagnement des PPMS. Il donne également une méthodologie pour préparer l'école aux bons réflexes puis l'attitude à suivre pour réagir en cas d'attaque. Il doit être présenté au conseil d'école afin de sensibiliser l'ensemble

des représentants de la communauté éducative à la démarche et aux objectifs visés. Tous les personnels doivent connaître les mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

Outre les consignes de sécurité à appliquer au quotidien (accueil à l'entrée des écoles par un adulte, contrôle visuel possible des sacs, relevé systématique de l'identité des personnes étrangères à l'école...), chaque salle de classe doit disposer d'une clé pour pouvoir fermer la porte en cas d'intrusion dans l'école et en cas d'alerte terroriste, l'alerte sonore doit être distincte de l'alarme incendie.

Sur ce dernier point, M GARÇON demande aux membres du SRPI de bien vouloir investir dans l'achat de 4 cornes de brumes (une pour l'école de Dun le Poëlier, deux pour l'école de Saint Christophe en Bazelle et une pour l'école d'Anjouin). Les cornes de brumes ne doivent pas fonctionner au gaz.

De plus, par rapport à l'accès aux écoles, M GARÇON indique que le portillon donnant accès à la salle de sieste ne ferme pas à clé et permet de pénétrer dans l'école de Dun le Poëlier sans souci. Mme HOMMET propose de fermer cet accès avec un cadenas à chiffes.

Un exercice de mise à l'abri (intrusion extérieure) a eu lieu hier pour les 3 écoles du SRPI. Les enseignants ont essayé d'expliquer la situation virtuelle sans affoler les élèves. A l'école de Saint Christophe en Bazelle, la classe de Mme JOULIN n'a pas la possibilité de fermer sa classe (changement à prévoir). A l'école d'Anjouin, la cour peut être fermée mais pas la classe de Mme GAUTIER. De plus, compte tenu de l'absence de sonnette, un accès libre est laissé pour les livraisons pour la cantine.

Enfin, l'attention des directeurs a été attirée sur les fêtes d'école (qui peuvent avoir lieu) et sur la vigilance à avoir lors de ces moments de rassemblement populaire.

### **Les exercices de sécurité**

Le dernier exercice aura lieu d'ici aux vacances estivales pour les 3 écoles.

### **Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) dans les écoles**

M GARÇON aborde une nouvelle fois le point du dernier conseil d'école quant au signal d'alarme. Une visite technique le 18 mai dernier a mis en évidence la défektivité sur le système d'alarme. M GARÇON a envoyé un mail au SRPI mais n'a pas eu de nouvelles pour le moment. Ce point est prévu dans les travaux estivaux, indique Mme HOMMET.

### **Le Registre Santé et Sécurité au Travail**

Une nouvelle situation de risque a été signalée depuis le dernier conseil d'école : un souci d'allergie qui touche différents enfants et adultes de l'école et qui semble liée à l'eau. M GARÇON explique qu'une dizaine d'enfants a des mains abimées (boutons, plaques, démangeaisons, sensations de brûlures). Il en a informé M TEYSSANDIER (IEN) ainsi que Mme GROUSSIN (santé scolaire de la DSDEN de Châteauroux). L'Agence Régionale de Santé (ARS) a également été informée.

Courant mars dernier, des enfants se sont plaints des maux ci-avant ainsi que Lucile DION. Le savon a été changé mais la situation ne s'est pas améliorée et a même empiré. Mme HOMMET a été informée de cette situation et elle a demandé à la personne s'occupant des conditions d'hygiène de la cantine de faire un prélèvement d'eau mais sans savoir ce qui est recherché, les analyses ne peuvent pas avoir lieu.

Pour le moment, deux familles ont fait parvenir un certificat médical indiquant l'irritation du dessus des mains (qui peut être liée à l'utilisation de l'eau ou du savon) mais rien de très précis n'a été indiqué par les médecins.

L'épisode allergique semble terminé mais M CAMAIL indique que ces soucis peuvent être liés aux joints des chasses d'eau. Il semble également que dans le cadre de Vigipirate et pour éviter des cas de légionellose, la teneur en chlore de l'eau du robinet ait pu être augmentée.

Au niveau du Diagnostique Technique Amiante (DTA), les documents sont parvenus aux écoles par le biais de Mme HOMMET.

## **5 – Budget et commandes**

Les commandes des différentes écoles sont parties courant mai et ont été communiquées au SRPI.

## **6 – Activités pédagogiques des écoles et du RPI**

### **Le RPI**

Le prix Escapage : le vote a eu lieu le 9 mai dernier

La piscine : les séances ont commencé depuis le 22 mars. Deux séances ont été annulées suite à un souci de transport (école d'Anjouin) et la séance du 28 juin sera annulée par rapport à une sortie forêt (école de Dun le Poëlier).

M GARÇON demande si l'augmentation du temps à la piscine de Chabris a eu des conséquences tarifaires pour le SRPI (point du dernier conseil d'école). Pas de changements de ce côté.

### **Ecole de Dun le Poëlier**

Bibliothèque toutes les 3 à 4 semaines environ selon les périodes de vacances.

La visite d'une scierie a eu lieu à Neuvy (Loir et Cher) ainsi que celle d'un atelier de menuiserie (sur Millançay) le 22 avril dernier. La journée s'est très bien déroulée et M GARÇON indique que les adultes qui encadraient les élèves ont énormément concouru à cette réussite.

Une animation forêt avec l'aide du CRPF (Bruno JACQUET) aura lieu le 28 juin prochain sur la journée (et explique l'annulation de la séance à la piscine).

Une visite au lavoir de Dun le Poëlier est prévue également d'ici aux grandes vacances.

Un spectacle de la compagnie Barda aura lieu le lundi 4 juillet prochain (le matin) à la salle des fêtes de Dun le Poëlier dans le cadre du prix Escapages. Les élèves de maternelle de l'école de la Vernelle complèteront les effectifs des spectateurs.

Enfin, la découverte du château de Valençay et de ses extérieurs (avec les élèves d'Anjouin) est au programme de la journée du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

### **Ecole de Saint Christophe en Bazelle**

Les élèves ont participé au rallye-mathématiques.

Le 29 avril, une sortie à la Grange aux Pianos à Chassignolles a eu lieu le matin, suivie par la visite de la maison de George Sand à Nohant l'après-midi.

Le vote pour le prix Escapages a eu lieu le 3 mai à l'école grâce à la venue de la bibliothécaire de Dun le Poëlier.

Les CE2 ont tous passé (et obtenu !) le permis piéton.

Une randonnée pédestre semi-nocturne aura lieu le 18 juin avec des associations de Saint Christophe en Bazelle afin de récolter des fonds en vue d'une classe de mer l'an prochain).

Enfin, une exposition des travaux plastiques de l'année aura lieu avant les grandes vacances.

### **Ecole d'Anjouin**

Les élèves se rendent à la bibliothèque un vendredi sur deux et profitent des expositions proposées comme celle sur le café vendredi 9 octobre dernier.

Poursuite de la collecte des bouchons en plastique

Les élèves participent au projet « la Fabrique à Chansons ». Ce projet proposé par la Sacem et l'Education Nationale

permet aux élèves de découvrir le milieu de la musique. Avec l'aide d'un artiste (auteur – compositeur) qui intervient à l'école, ils ont écrit une chanson, Ils l'ont interprétée le 27 mai lors du concert de Franck DUNAS. La captation a été transmise au jury de sélection et la prestation des élèves à la salle des fêtes d'Anjouin est visible sur Youtube depuis hier.

Le 28 avril, une sortie à la grange aux Pianos à Chassignoles a eu lieu le matin, suivie de la visite de la maison des traditions l'après-midi.

Le 7 juin, l'initiation à la pêche a été annulée par rapport à des questions de sécurité aux abords de l'étang. Néanmoins, M MOINS est venu avec un goûter pour les enfants.

Visite du château de Valençay 1<sup>er</sup> juillet

Permis internet pour les CM2 le 11 mai dernier : tous ont réussi ! Le but était de sensibiliser les élèves aux risques liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux.

Report de la visite du collège du 1<sup>er</sup> juin au 17 juin le matin.

## **7 – Fête du RPI**

Les enseignants se sont mis en relation avec les membres de la Récré du RPI pour envisager l'organisation de la fête des écoles du RPI qui aura lieu le vendredi 24 juin prochain au stade municipal de Dun le Poëlier.

## **8 – Questions et informations diverses**

M GARÇON demande si des changements pour les garderies sont prévus à la rentrée. Mme HOMMET répond que les enfants confiés à la garderie du soir seront rassemblés à l'école de Saint Christophe en Bazelle (uniquement le soir). Au niveau du ramassage des élèves, deux circuits sont prévus pour le moment : un plutôt vers le sud et un plutôt vers le nord.

Enfin, M GARÇON convie les différents membres du conseil d'école à un pot de l'amitié le 28 juin prochain à 18h30 à l'école d'Anjouin.

Fin du conseil d'école à 20h03.

La secrétaire

Mme GAUTIER

